

Bassin du Gardon d'Alès

Zonage réglementaire

Commune de BRANOUX-LES-TAILLADES

Fond de plan : Cadastre de la commune


- F-U = zone urbanisée inondable par un aléa fort
- F-Uc = zone de centre urbain inondable par un aléa fort
- F-Ud = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa fort
- M-U = zone urbanisée inondable par un aléa modéré
- M-Uc = zone urbanisée située en contrebas d'une digue inondable par un aléa modéré
- N-Uf et N-Ud = zone non urbanisée inondable par un aléa fort ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa fort
- N-Um et N-Ud = zone non urbanisée inondable par un aléa modéré ou située en contrebas d'une digue et soumise à un aléa modéré
- R-U = zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- R-U = zone urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé

Limite communale
Profil en travers

Révisé par : L. Coudry - Dessinateur
29/09/2016

Validé par : Philippe Lanier - Charge d'études
Modifications

Échelle : 1 / 5 000
A
ME 04 06 26
GINGER ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES
3400 Montpellier Cedex 2



BRANOUX-LES-TAILLADES